

Dépôt : Yves Cruchten (LSAP)

29.4.2026

PL 8637



MOTION

La Chambre des Députés,

Considérant :

- que les services de transports spécifiques réguliers spécialisés sont essentiels pour garantir la mobilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- que les coûts de ces services, en particulier du dispositif « Mobibus Job », atteignent des niveaux élevés et en constante augmentation ;
- que les éléments disponibles indiquent une structure de marché caractérisée par une concurrence limitée et des prix élevés ;
- qu'il importe de garantir à la fois la qualité du service et une utilisation efficiente des deniers publics ;

Invite le Gouvernement à :

- analyser la structure du marché des transports spécialisés, notamment en ce qui concerne le niveau de concurrence et la formation des prix ;
- intégrer des pistes d'optimisation dans le cadre de l'attribution des marchés publics de ce type, tout en garantissant la qualité et l'accessibilité pour les personnes concernées ;
- saisir l'Autorité de la concurrence afin de réaliser une analyse du marché des transports spécialisés.

Marc Goergen

Marc Baum

Yves Cruchten

Michel Lemoine

Corinne Cahen

Maria

Emilija Čerčan
Šetovič